

Mettre en oeuvre une économie circulaire des déchets du BTP

La formation permet de s'initier à la démarche d'économie circulaire en identifiant son contexte réglementaire, et les actions à mener selon les phases des travaux.

Objectifs opérationnels

- Mettre en oeuvre les principales mesures réglementaires relatives aux déchets dans le secteur du bâtiment et les travaux publics
- Mesurer les enjeux du réemploi des matériaux de construction tant au niveau de la construction que de la rénovation
- Intégrer des clauses « prévention et gestion de déchets » et « matériaux de réemploi » dans les DCE des entreprises en phase de construction et rénovation
- Mettre en oeuvre et suivre un chantier utilisant des matériaux de réemploi

Public Concerné

- Maîtres d'ouvrage publics, programmistes, maîtres d'œuvre, architectes, économistes, ingénieurs de bureaux d'études
- Personnels de collectivités, sociétés d'aménagement, bailleurs sociaux...

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige pas de pré-requis.

Contenu

Préservation des ressources et gestion des déchets dans le secteur du BTP

Ressources utilisées dans le BTP et enjeux environnementaux

Déchets et exutoires actuels à l'échelle nationale (+ focus selon région)

Application de l'économie circulaire au secteur du BTP

Mesures réglementaires de prévention et de gestion des déchets

- Responsabilités et obligations liées aux déchets : modes de traitement, prévention, traçabilité
- Filière REP PMCB : conséquences organisationnelles et financières
- Diagnostic Produits Equipements Matériaux Déchets (PEMD) : évolutions et obligations

Évolution des pratiques vers une économie circulaire

- Circuits de collecte des matériaux de réemploi et des déchets : principales évolutions
- Changements de pratiques pour la déconstruction : du curage à la dépose préservante
- Réemploi dans le BTP : évolution et filières
- Valorisation et recyclage des déchets : évolution de filières

Phase de curage/démolition : rôles et responsabilités des acteurs

- Démarches amont, pré-requis et focus diagnostic PEMD
- Rédaction des DCE : clauses, limites des prescription et portée juridique
- Suivi et contrôle tout au long du chantier
- Exemple d'application sur chantiers

Phase de construction avec réemploi : rôles et responsabilités des acteurs

- Démarches amont : Eco-conception, réemploi, sourcing
- Rédactions des prescriptions dans les DCE : allotissements
- Relation avec le bureau de contrôle et assurances
- Suivi en phase de réalisation
- Exemples d'application sur chantier

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'apports théoriques, d'exemples concrets, de mises en situation, de cas pratiques réalisés en sous-groupes et de partages d'expériences.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié, ingénieur et expert en économie circulaire.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

ÉVALUATION DES ACQUIS THÉORIQUES ET PRATIQUES

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com